

**DECLARATION DE LA CÔTE D'IVOIRE A L'OCCASION DE LA  
53ÈME SESSION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN SUR LE  
CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL, Mardi, 2 JUILLET 2019**

**Madame la Présidente,**

La délégation de la Côte d'Ivoire se réjouit de prendre part à la 53ème SESSION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN OMC / CNUCED sur le Centre du Commerce International (CCI), session qui donne l'opportunité aux membres d'apprécier le travail accompli par le CCI au cours de l'année 2018.

**Madame la Présidente,**

La délégation de la Côte d'Ivoire voudrait vous exprimer ses félicitations pour votre élection à la présidence de cette 53ème SESSION DU GROUPE CONSULTATIF COMMUN OMC / CNUCED sur le Centre du Commerce International (CCI).

**Madame la Présidente,**

La délégation de la Côte d'Ivoire note avec beaucoup de satisfaction le caractère multisectoriel des axes d'intervention du CCI visant à aider les PME des Pays en Développement ainsi que celles des PMA, à tirer profit des opportunités d'affaires offertes par les règles et accords de l'OMC.

Ces axes d'interventions, se déclinent comme suit:

- Fournir une veille commerciale et économique ;
- Créer un environnement propice aux affaires ;
- Renforcer les institutions d'appui au commerce et aux investissements ;
- Relier les PME aux chaînes de valeur internationales ;
- Promouvoir et intégrer un commerce inclusif et vert ;
- Et Soutenir l'intégration économique régionale et les relations Sud-Sud.

Ils s'avèrent tous pertinents et judicieux pour contribuer à l'efficacité commerciale des PME des pays bénéficiaires. Et ce, d'autant plus qu'ils s'inscrivent dans la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD).

**Madame la Présidente,**

Les résultats de ces interventions, tels que présentés dans le rapport 2018, sont déloquant et édifiants. Ceux-ci inspirent le respect du CCI et notamment de sa Directrice Exécutive, **Madame ARANCHA GONZALEZ** qui a su communiquer à cette institution son pragmatisme et son dynamisme ainsi que sa détermination à relever les défis pour l'atteinte de ses objectifs.

**Madame la Présidente,**

Voici à nouveau la Côte d'Ivoire et le CCI engagés dans une nouvelle expérience d'activités de renforcement de capacité commerciale, à travers le "**Programme de partenariat commercial du Royaume-Uni - UKTP**", financé par le Département britannique du Développement international (DFID), sur une période de trois ans.

A cet égard, le Gouvernement de Côte d'Ivoire, se fondant sur les résultats satisfaisants obtenus avec cette institution lors des activités antérieures telles que le Programme d'Appui au Commerce et à l'Intégration Régionale (PACIR), financé par l'Union Européenne ou de la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE), s'avère convaincu de réussir ce challenge avec le CCI.

Par ailleurs, à la demande de la Côte d'Ivoire, la CNUCED a élaboré des termes de référence pour la mise en œuvre du Programme Empretec dans ce pays. A cet effet, le Gouvernement ivoirien sollicite l'appui du CCI pour la mobilisation des ressources pour la réalisation de ce projet.

En conclusion, au regard des performances du Centre du Commerce International (CCI) et des retombées positives pour les pays bénéficiaires, il importe que les ressources nécessaires et suffisantes lui soient allouées pour la réalisation des futurs projets aux profits des PME des Pays en Développement et des PMA.

Je vous remercie.